

Nom du produit : Panneau à lamelles orientées (OSB)
Date de préparation : 1^{er} juin 2017

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT



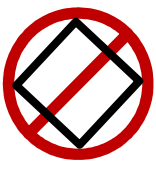


Nom du produit et synonyme : Panneau à lamelles orientées - Oriented Strand Board (OSB)

Englobe tous les produits d'OSB fabriqués avec de la résine PF

Utilisation du produit : Panneau en bois composé qui est collé avec de la résine et de la cire utilisé comme sous-plancher, panneau de bordure, murs extérieurs et revêtement de toit, ainsi que des applications industrielles.

Manufacturier	Bureau des ventes
Produits Forestiers ARBEC Inc ✓ 775, chemin de Turcotte Shawinigan, Qc G9T 5K7, Canada Tel : 819-538-0735 Fax : 819-538-0595 ✓ 1101, rue Water Miramichi, NB, E1N 4C6 Tel : 506-778-2700 Fax : 506-778-2719	Produits Forestiers ARBEC Inc ✓ 8770 boul. Langelier St-Leonard, Qc, H1P 3C6, Canada Tel: 514-327-3350 Fax: 514-327-4007

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

NFPA (USA)	Classification SIMDUT (Canada)	Symbole de transport	Équipement de protection individuelle
	Non réglementé 	Non réglementé pour le transport 	 Pour la manutention
			 Pour les opérations de coupage et de sablage

Aperçue des urgences : **Apparence, couleur et odeur :** Panneau de lamelles orientées rigide. Canada : il ne s'agit pas d'un produit contrôlé par le SIMDUT. Ce produit correspond à la définition d'un "produit composé de bois" et n'est pas sujet à la réglementation sur l'acte de l'identification du danger. Même si ce produit n'est pas réglementé par les normes SIMDUT, cette fiche signalétique contient de précieuses informations qui sont essentielles pour la manutention et l'usage adéquat. Cette fiche signalétique doit être conservé et disponible pour les employés et les autres utilisateurs de ce produit. USA : Conformément à l'article 29 CFR 1910.1200, ce produit n'est pas sujet à la norme sur la communication des renseignements OSHA.

Les effets potentiels sur la santé : **AIGU (court terme) :** voir la section 8 pour les mesures d'expositions.

Voie(s) d'exposition pertinente(s) : Risque d'exposition à la poussière de bois seulement lors de la coupe et du sablage. Si c'est le cas, l'exposition peut se traduire par une inhalation, un contact avec la peau ou les yeux.

Inhalation : Pas d'effets sur la santé prévue avec une utilisation normale des panneaux. L'inhalation de poussière de bois peut causer des symptômes allant de l'éternuement, la toux jusqu'à de la difficulté à respirer. L'irritation causée par l'inhalation de poussière de bois peut également causer l'inflammation des sinus et des saignements nasaux.

Ingestion : Non applicable pour les voies d'exposition.

Peau : Pas d'effets sur la santé prévue avec une utilisation normale des panneaux. Toutes poussières sont connues comme étant des irritants pour la peau. Une irritation cutanée est le résultat d'une accumulation de particules de poussières qui restent coincés dans les vêtements en créant des abrasions. Les agents chimiques dans la poussière de bois peuvent causer des rougeurs, des écailllements ou des picotements.

Nom du produit : Panneau à lamelles orientées (OSB)
Date de préparation : 1^{er} juin 2017

2. IDENTIFICATION DES RISQUES (SUITE)

Yeux :	Pas d'effets sur la santé prévue avec une utilisation normale des panneaux. Un contact direct des yeux avec la poussière de bois peut engendrer une irritation ou une inflammation allant de modéré à sévère.
	CHRONIQUE (long terme) : Voir la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.
	L'exposition à l'inhalation répétée et prolongée peut entraîner de l'asthme et/ou une rhinite. Les recherches ont montré que l'asthme professionnel est le résultat d'une irritation à la poussière. Des cas de fibroses pulmonaires ont été rapportés chez les individus ayant eu une exposition prolongée avec de la poussière de bois. Des cancers nasaux, spécialement l'adénocarcinome, ont été documentés chez les travailleurs des industries de fabrication de meubles et chez les ébénistes. Ces risques accrus surviennent principalement chez les travailleurs exposés à la poussière de bois. Les recherches suggèrent que les maladies sont attribuables à la rétention prolongée de poussière dans les cavités nasales.
Condition médicale aggravée par exposition :	Un contact avec la peau pourrait aggraver une dermatite existante.
Intégration avec d'autres agents Chimiques :	Non disponible
Effets potentiels sur l'environnement :	Non disponible

3. COMPOSITION ET INGRÉDIENTS DANGEREUX

Composante ⁽¹⁾	No de CAS	Limites d'expositions	Cancérogénicité
Poussière de bois	Non applicable	Bois franc TLV-TWA 1mg/m ³ ⁽²⁾ Résineux TLV-TWA 5mg/m ³ ⁽²⁾	MAK-1, NOISH-Ca, TLV-A1, NTP-K
Résine Phénol-Formaldéhyde			
Phénol	108-95-2	PEL-TWA 5 ppm	MAK-3B
Formaldéhyde	50-00-0	PEL-TWA 0.75 ppm TLV-C 0.3 ppm	EPA-B1, IARC-1, NIOSH-Ca, NTP-R, OSHA-Ca, TLV-A2
Paraffine	8002-74-2	PEL-TWA 2mg/m ³	N/A

- Petite quantité de peinture à base d'eau et une estampe à encre noir à base d'huile peut être utilisée pour identifier le produit ou faire des lignes de clouages. Il est également utilisé pour sceller les bordures des panneaux pour empêcher l'humidité de pénétrer.
- Poussière de bois dure (tremble, bouleau, peuplier noir, hêtre, chêne) et du bois mou (pin, sapin, épinette) OSHA PEL-TWA 15mg/m³ de fraction inhalable est limité à 5 mg/m³. TLV-TWA 10 mg/m³ de particule respirable limité à 3 mg/m³.
- Les limites pour la résine solide de la poussière volatile ; cependant, la portion respirable pour la résine solide et la poussière volatile est limité à 5 mg/m³.
- La Paraffine était à l'état de vapeur.
- Valeur pour les états PEL (ou province OEL) peut être plus restrictive.

4. URGENCE ET PREMIERS SOINS

Inhalation :	Sortir à l'air frais. Si l'irritation persiste avec une toux sévère, des difficultés à respirer ou des éruptions cutanées vous devez obtenir des soins médicaux. (L'inhalation est la première voie d'exposition)
Yeux	Le contact physique avec la poussière de panneaux peut irriter les yeux ayant comme résultat l'apparition de rougeurs ou de larmes. Rincer avec de l'eau pour enlever les particules de poussières. Si l'irritation persiste, obtenez des soins médicaux.
Peau :	La poussière de bois de plusieurs espèces d'arbres peut causer des dermatites ou des irritations cutanées chez les personnes ayant une sensibilité après un contact prolongé. Si des rougeurs, une irritation persistante ou une dermatite surviennent, consultez votre médecin avant de travailler en présence de panneaux.
Ingestion :	Non disponible

Nom du produit : Panneau à lamelles orientées (OSB)

Date de préparation : 1^{er} juin 2017

5. DONNÉES SUR LE FEU ET EXPLOSION

Point d'ignition	Non application
Limites d'inflammabilité	Inférieures : non applicable Supérieures: non applicable
Moyen d'extinction	Eau, CO ₂ , Sable
Point d'auto-allumage	400-500°F (200-260°C)

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser un moyen d'extinction approprié au feu environnant. Utiliser un jet d'eau pour mouiller les panneaux et la poussière pour éviter une inflammation. Déplacer la matière brûlée vers une zone ouverte lorsque le feu est éteint. Utiliser un extincteur homologué pour un feu TYPE A.

Classification d'inflammabilité ou risque d'explosion : La poussière fine dispersée dans l'air en concentrations plus grande que 30 g/M³ et la présence d'une source inflammable représente un danger potentiel d'explosion.

Moyens d'extinction inappropriés Non disponible

Dangers Spécifiques du aux produits chimiques : La combustion du produit devrait produire de l'oxyde de Carbone, Monoxyde de Carbone, Oxyde de Nitrogène, Aldéhydes, Cyanures. Fumée irritante et potentiellement toxique.

Équipement de Protection et Précautions pour les Pompiers : Comme pour tout incendie, évacuer la zone et combattre le feu à une distance sécuritaire. Utilisez un appareil respiratoire autonome et l'équipement de protection approprié pour éteindre le feu avoisinant.

NFPA Santé : 1

Inflammabilité : 0

Instabilité : 0

6. MESURE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Sans objet

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Durant le coupage et le sablage, éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer la poussière. Porter un masque anti-poussière, des gants en cuir, et des lunettes de sécurité. Voir SECTION 8 pour les vêtements de protection individuelle recommandés.

Précautions d'entreposage : Entreposer dans un espace frais et sec, loin des flammes ou d'autres sources d'inflammation. Gardez un extincteur TYPE A disponible.

Autres Précautions : En raison du potentiel explosif de la poussière de bois lorsqu'elle est suspendue dans l'air, des précautions doivent être prises pour éviter des étincelles ou d'autres sources d'inflammation dans les systèmes de ventilation. L'utilisation de moteurs totalement fermés est recommandé (ou peut être justifiée) si le processus génère des niveaux excessifs de poussière de bois. Consultez NFPA 68 et 70 pour plus d'informations.

Nom du produit : Panneau à lamelles orientées (OSB)

Date de préparation : 1^{er} juin 2017

8. CONTRÔLE D'EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE

Ingrédient	ACGIH TLV (8 hr TWA)	U.S OSHA PEL (8 hr TWA)	Ontario (Canada) TWAEV
Wood dust	1mg/m ³ (certains bois dur) ; 5mg/m ³ (bois mou)	15mg/m ³ poussière total 5mg/m ³ respirable	1mg/m ³ (certains bois dure) 5mg/m ³ (10 mg/m ³ STEV) (bois mou)

- Protection respiratoire :** Masque anti-poussière lors de la coupe ou le sablage. Un programme de protection respiratoire conformant aux normes OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 ou Standards Association Canadien (CSA) Norme Z94.4-93 doit être suivi lorsque les conditions de travail exigent l'utilisation d'un respirateur
- Ventilation :** Pot d'échappement locale : la poussière du panneau doit être recueillie à la source.
- Gants :** Des gants de protection en cuir lors de la manipulation, de la coupe ou du sablage.
- Protection des yeux / du visage :** Des lunettes de sécurité approuvé d'ANSI lors de la coupe ou du sablage.
- Autre vêtements ou équipement protecteur :** suivre les bonnes pratiques d'hygiène et d'entretien ménager. Nettoyer les endroits où la poussière se dépose pour éviter l'accumulation excessive de ce matériau combustible. Minimiser l'utilisation d'un compresseur ou d'autres pratiques qui génèrent des concentrations élevées de poussières.
- Mesures générales d'hygiène :** Laver les vêtements contaminés avant de les porter ou les jeter. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Se laver les mains après avoir manipulé ce matériau. Maintenir un bon entretien ménager.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Solide	Point d'éclair (Méthode):	Non disponible
Apparence, couleur et odeur	Matrice-Cellulosique des copeaux de bois entrelacés de couleur brune avec arômes de bois de trembles, qui devient plus intense lorsqu'elle est humide	Température d'auto-ignition:	Typiquement 400-500 °F (204-260°C)
Seuil d'odeur	Non applicable	Limite d'inflammabilité dans l'air:	Voir "Risque d'incendie"
pH:	Non disponible	Pression de la vapeur:	Non disponible
Gravité Spécifique (eau = 1):	0.5 - 0.7	Densité de la valeur (Air = 1):	Non disponible
Coefficient de partage: (n-octanol/eau)	Non applicable	Taux d'évaporation (Acétate de N-butyle):	Non disponible
Solubilité:	<0.1% (dans l'eau)	Point d'ébullition:	Non disponible
Viscosité:	Non disponible	Point de fusion:	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible	% Volatile par volume @ 70°F:	0

Limite inférieure d'explosivité (LIL): Une concentration atmosphérique plus grande que 30 grammes (30,000 mg) de poussière et la présence d'une source d'ignition représente un danger potentiel d'explosion. Le taux d'humidité, et plus important ; le diamètre de ces particules, représente un risque d'explosion en présence d'une source d'ignition.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité chimique (Condition à éviter) :** Stable.
- Incompatibilité :** Éloigner des températures élevées et des oxydants puissants, comme l'acide nitrique concentré, l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène et le chlore.
- Produits de décomposition dangereux :** Monoxyde de carbone, acide cyanhydrique et autres produits de combustion du bois.
- Polymérisation dangereuse :** Ne se produira pas.

Nom du produit : Panneau à lamelles orientées (OSB)
Date de préparation : 1^{er} juin 2017

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données sur la toxicité aiguë

	LD ₅₀ Orale (mg/kg)	LD ₅₀ Cutané (mg/kg)	LC ₅₀ Inhalation (4 hrs)
Poussière de bois	Non établie	Non établie	Non établie

Données sur la toxicité chronique

Cancérogénicité : Le tableau suivant indique si chacune des agences a énuméré des ingrédients cancérogènes

	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Poussière de bois	A1 (Certains bois durs seulement)	Groupe 1	Non applicable	Non applicable

ACGIH: (American Conference of Government Industrial Hygienists)

A1 : Confirmé comme étant cancérogène pour les humains.

IARC: (International Agency for Research on Cancer)

Groupe 1 : Cet agent est cancérogène pour les humains.

NTP: (National Toxicity Program)

OSHA: (US Occupational Safety and Health Administration)

Irritation : La poussière de bois est un irritant pour les yeux, la peau et la membrane muqueuse

Corrosivité : Non applicable

Sensitivité : Non applicable

Effets neurologiques : Non applicable

Effets génétiques : Non applicable

Effets reproductifs : Non applicable

Effets sur le développement : Non applicable

Autres effets nuisibles : Non applicable

Effets sur les organes cibles : Non applicable

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Non disponible

Persistance/Dérivabilité : Non disponible

Bioaccumulation/Accumulation : Non disponible

Mobilité : Non disponible

Autres effets nuisibles : Non disponible

13. INFORMATIONS SUR LA DISPOSITION DU PRODUIT

Disposition des déchets : Disposition standard du bois par enfouissement ou incinération. Disposer le matériel en magasin tel qu'indiqué dans la section 7 (Entreposage et manutention).

Numéro US EPA : Disposer conformément aux lois et réglementations de la ville, de l'état ou du pays. RCRA code des rebus : non applicable.

Canada : Disposer conformément aux lois et réglementations de la ville, de la province ou du pays.

Nom du produit : Panneau à lamelles orientées (OSB)
Date de préparation : 1^{er} juin 2017

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Règlementation sur les produits dangereux U.S. :	Pas réglementé pour le transport
Transport des matières dangereuses (Canada) :	Pas réglementé pour le transport
ADR/RID:	Pas réglementé pour le transport
IMDG:	Pas réglementé pour le transport
Polluant marin :	Non applicable
ICAO/IATA:	Pas réglementé pour le transport

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

USA

SARA Title III

Sec. 302/304 :	Aucun
Sec. 311/312 :	Aucun
Sec. 313 :	Aucun
CERCLA RQ :	Aucun

Prop. 65 Californie :

Ce produit ne contient pas d'agents chimiques connus dans l'état de la Californie qui pourrait causer le cancer, des déformations à la naissance ou tout autre préjudice.

Canada

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger énoncés dans le règlement sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique contient toute l'information requise par le règlement sur les produits contrôlés.

Classification SIMDUT (exposition au travail) :

Non contrôlé

Status NSRS (Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles) :

Tous les ingrédients dans le produit sont énumérés dans la Liste Intérieure des Substances (LIS).

INRP (Inventaire National des Rejets de Polluants) :

Il n'y a pas de substance INRP déclarable pour ce produit.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations et les données présentées dans ce document sont considérées comme exactes et ont été recueillies de sources fiables. Cependant, Produits Forestiers ARBEC ne peut émettre aucune garantie sur l'exactitude et l'exhaustivité de l'information et des données présentes dans ce document. De plus, PF ARBEC ne sera pas responsable d'aucune réclamation, par quiconque, à l'égard de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Il est attendu que l'utilisateur confirmera les l'exactitude et l'exhaustivité des informations.

FIN DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE